

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du **conseil** de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 30 août 2018, à compter de 13 h 15, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- M. le préfet Michel Beaulieu, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Mario Fortier, Lévis
- M. le conseiller Clément Genest, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le préfet Harold Noël, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec
- Mme la conseillère Suzanne Verreault, Québec
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec

Sont absents :

- Mme la conseillère Brigitte Duchesneau, Lévis
- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Période de recueillement et ouverture de la séance

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2018-59

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
 - Ajouter les points suivants :
 - 4DG) 2 – Ressources humaines
 - 4DG) 3 – Modification au calendrier des séances du conseil
 - 4AT) 2 – Avis à la CPTAQ relatif à la demande d'exclusion no 418536 de la Ville de Lévis

- Reporter le point suivant à la séance du 4 septembre 2018 :
 - Prise d'acte de l'étude « Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ »

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 juin 2018

Résolution n° C-2018-60

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 juin 2018.

Adoptée

Appui au projet de « Premier sommet international sur la gouvernance de l'eau »

Résolution n° C-2018-61

Sur proposition de Mme Suzanne Verreault, appuyée par M. Clément Genest, il est unanimement résolu :

- De donner un appui de principe à la tenue du « *Premier sommet international sur la gouvernance de l'eau* » qui pourrait avoir lieu à Québec, en 2020. Cet appui est conditionnel à la participation d'organismes associés à l'Organisation des Nations unies, des gouvernements du Canada et du Québec, étant entendu que l'Université Laval et l'Institut national de la recherche scientifique ont déjà signifié leur intention d'y participer, ainsi qu'à l'obtention du financement nécessaire par les organisateurs.

Référence : Rapport décisionnel du 30 août 2018

Responsable : Direction générale

Adoptée

Ressources humaines

Résolution n° C-2018-62

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- De prendre acte de la mesure disciplinaire imposée à un employé de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 30 août 2018

Responsable : Direction générale

Adoptée

Modification au calendrier des séances du conseil

Résolution n° C-2018-63

Sur proposition de Mme Marie-Josée Savard, appuyée par M. Mario Fortier, il est unanimement résolu :

- De modifier le calendrier des séances du conseil afin d'ajouter une séance ordinaire le mardi 4 septembre 2018, à 16 h 30, à l'Édifice Andrée-P.-Boucher.

Responsable : Direction générale

Adoptée

Avis sur le projet de règlement n° 05-P-2018 de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution n° C-2018-64

Sur proposition de M. Michel Beaulieu, appuyée par M. Harold Noël, il est unanimement résolu :

- D'informer la MRC de La Jacques-Cartier que le projet de règlement n° 05-P-2018 modifiant le projet de règlement adoptant le schéma d'aménagement révisé n° 02-2004, visant à encadrer les projets intégrés et les activités en territoire forestier ainsi qu'à corriger certaines erreurs de rédaction, s'avère conforme aux stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- De transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier copie du présent rapport décisionnel ainsi que de ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 30 août 2018

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis à la CPTAQ relatif à la demande d'exclusion n° 418536 de la Ville de Lévis

Résolution n° C-2018-65

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Clément Genest, il est unanimement résolu :

- D'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec de l'absence d'impact sur les objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement ou d'un règlement de contrôle intérimaire métropolitain de la Communauté métropolitaine de Québec concernant la demande d'exclusion de la zone agricole de la Ville de Lévis n° 418536 sur une partie des lots 5 664 495, 5 664 496 et 5 664 497 d'une superficie approximative de 8 669 mètres carrés;
- De transmettre copie de la présente résolution, du rapport décisionnel ainsi que de ses annexes à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ainsi qu'à la Ville de Lévis.

Référence : Rapport décisionnel du 30 août 2018

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

- A) Contrats octroyés par le comité exécutif :
 - 1) *Refonte du site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec* : Autoriser la direction générale de la CMQ à retenir les services de l'agence UNIK Média, pour un montant de 20 000 \$ (taxes en sus) afin de réaliser une refonte du site Internet de la CMQ, conformément à l'offre de service datée du 31 mai 2018. - **Résolution n° E-2018-68**
 - 2) *Reconduction et bonification de l'entente pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ* : Accorder à Mobili-T une somme maximale de 40 000 \$ (taxes incluses) pour la réalisation de plans de gestion des déplacements auprès d'entreprises et d'organismes localisés sur le territoire de la CMQ pour une période de vingt-quatre (24) mois, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, ou jusqu'à l'épuisement du montant alloué, selon la première échéance à être atteinte. - **Résolution n° E-2018-74**
 - 3) *Projet de recherche « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec »* : Octroyer à l'Université Laval un contrat de services professionnels de 66 875 \$ (sans taxes) pour la réalisation du projet de recherche intitulé « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec », conformément à l'offre de services datée du 11 juin 2018. - **Résolution n° E-2018-75**
- B) Historique des factures de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018
- C) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 avril 2018
- D) Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 10 mai 2018
- E) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 mai 2018
- F) 2018-05-16 – Lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux – Transport des matières dangereuses
- G) 2018-06-14 – Lettre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Transport des matières dangereuses
- H) 2018-06-19 – Lettre de la Ville de Lévis – Accusé réception de l'étude sur le transport des matières dangereuses
- I) 2018-06-22 – Lettre du ministère de la Sécurité publique – Transport des matières dangereuses
- J) 2018-07-05 – Lettre du ministère des Transports du Canada – Transport des marchandises dangereuses
- K) 2018-07-26 – Note – Dossier CPTAQ 419978 de la municipalité de L'Ange-Gardien
- L) 2018-07-27 – Note – Dossier CPTAQ 420101 de la Ville de Lévis
- M) 2018-08-15 – Lettre de la Ville de Québec – Comité stratégique de la CMQ
- N) Publications de la CMQ
 - 2018-06-22 – Bulletin de liaison

- O) 2018-08-26 – Courriel du groupe *Voix citoyenne* ayant pour objet « SAD-PMAD – analyse de conformité », analyse de conformité et résumé de cette analyse

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2018-66

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 30.

Adoptée

Les résolutions n^{os} C-2018-59 à C-2018-66 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE